parrainés et des immigrants indigents qui tombent malades en route ou avant de trouver un emploi s'ils ne sont pas admissibles aux régimes provinciaux. Dans les provinces où les immigrants ne sont pas admissibles aux régimes d'assurance-hospitalisation provinciaux, les coûts sont partagés également pour une durée maximum d'un an en vertu d'une entente intervenue entre le ministère de la Maind'oeuvre et de l'Immigration et les gouvernements provinciaux.

Services de réadaptation

Des organismes publics et bénévoles fournissent des services de réadaptation aux invalides et aux handicapés, y compris des traitements thérapeutiques, l'enseignement spécialisé et la réadaptation professionnelle. Le Gouvernement fédéral est chargé de la réadaptation des anciens combattants invalides et, en collaboration avec les provinces, de l'aide aux indigenes handicapés (Indiens et Esquimaux). On a mis sur pied des services spéciaux pour les enfants handicapés, les aveugles, les arriérés mentaux et les personnes atteintes de tuberculose, de troubles psychiatriques, d'arthrite, de paraplégie, de fibrose kystique et d'autres affections.

La réadaptation médicale, financée par les régimes provinciaux d'assurance-médicale et d'assurance-hospitalisation, est offerte dans 36 unités hospitalières de réadaptation et dans 15 centres de réadaptation pour hospitalisés. On compte en outre quelque 20 cliniques externes de réadaptation pour les enfants, subventionnées par des organismes de bienfaisance et les ministères provinciaux de la Santé. Les Commissions des accidents du travail de cinq provinces gèrent des centres de réadaptation fonctionnelle pour les ouvriers blessés au travail. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social a ouvert 12 centres de prothèses dans les grandes villes du pays. Les universités offrent enfin des cours en physiothérapie, en ergothérapie, en audiologie et en orthophonie, ainsi qu'en prothèses et en orthèses.

Aux termes d'un programme fédéral de réadaptation professionnelle, les ministères provinciaux du Bien-être social ou des Affaires sociales prennent des dispositions pour que les handicapés soient traités; on évalue l'infirmité, on assure les counseling et la formation professionnelle nécessaires aux handicapés et on leur trouve un emploi au besoin. Dans certaines régions, outre les Centres de main-d'oeuvre du Canada, des comités locaux et des organismes de bienfaisance s'occupent de trouver des emplois aux handicapés.

Organismes sanitaires Les organismes sanitaires de bienfaisance nationaux, provinciaux de bienfaisance et municipaux continuent de jouer un rôle important en suppléant aux services sanitaires gouvernementaux, notamment dans les domaines de l'éducation sanitaire et de l'aide à la formation et à la recherche.